

Formation : La prévention du risque de chute chez la personne âgée

Développez des réflexes professionnels face aux situations à risque
Cours pratique - 2j - 14h - Réf. PAY

La chute occasionne, chez les personnes âgées, de graves complications. Après une chute, le risque de chuter à nouveau est multiplié par 20 ! Cette formation vise à mieux évaluer les capacités d'équilibre de la personne, d'identifier les facteurs de risque et d'agir préventivement sur les facteurs environnementaux.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Définir la notion de chute et connaître le cadre réglementaire de la prévention des chutes en établissement
- ✓ Identifier les mécanismes psychomoteurs impliqués dans le processus de chute
- ✓ Connaître les facteurs de risques de chute et repérer ceux liés à l'environnement
- ✓ Repérer les personnes à risque
- ✓ Identifier des moyens pour prévenir les chutes, en fonction de la personne concernée et de l'environnement
- ✓ Connaître les comportements à adopter en cas de chute

Public concerné

Personnel du secteur médico-social concerné.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

PARTICIPANTS

Personnel du secteur médico-social concerné.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Méthodes et moyens pédagogiques

Réflexion collective

Analyse de cas apportés par les participants et réflexion collective autour de propositions d'amélioration des situations à risque.

Méthodes pédagogiques

Une approche concrète et pragmatique s'appuyant sur des méthodes actives : alternance d'exposés théoriques courts, d'analyses des situations à risque et de fiches de signalement des chutes.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Les chutes : définition, analyse et enjeux du phénomène

- Définition préalable : chutes, chutes répétées, mécanismes psychomoteurs impliqués dans le processus de chute.
- Les conséquences : traumatisme physique, psychologique et impact sur l'autonomie et la dépendance.
- Les facteurs de risques intrinsèques, liés à la personne.
- Les facteurs extrinsèques, liés à l'environnement.
- L'analyse des fiches de chutes : quelles problématiques dans mon établissement ?

Travaux pratiques

Analyse de situations en sous-groupes et transposition des éléments identifiés dans les établissements de chaque participant.

2 Réglementation et recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS)

- Cadre réglementaire sur la liberté d'aller et venir.
- Évaluation et prise en charge des personnes âgées faisant des chutes répétées (HAS 2009).
- Recommandation sur la prévention des chutes accidentelles chez la personne âgée (HAS novembre 2005).

Echanges

Analyse des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) et échanges collectifs.

3 Précautions générales contre les chutes

- Les comportements soignants.
- Les aides techniques, l'aménagement des espaces de vie et l'adaptation de l'environnement
- Les principes de surveillance et de maintien des capacités.

Travaux pratiques

Autodiagnostic sur la mise en œuvre des règles universelles de prévention des chutes dans les établissements des participants.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

4 Moyens de prévention spécifiques

- Les moyens de prévention pertinents au regard de l'analyse des fiches de signalement.
- Les pratiques d'observation et les outils de formalisation.
- Le processus d'évaluation des risques de chutes : qui, quand, comment ?
- La contention physique : le rapport bénéfice risque, rappel des bonnes pratiques et précautions d'usage.

Réflexion collective

Échanges sur les spécificités des situations rencontrées par les participants.

5 Prise en charge et suivi des chutes

- Comportements et prise en charge immédiate après une chute.
- Suivi et prise en charge sur le long terme suite à une chute.
- Adaptation continue des procédures de prévention.

Travaux pratiques

Formalisation des acquis et axes d'amélioration sous la forme d'un plan d'action.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.